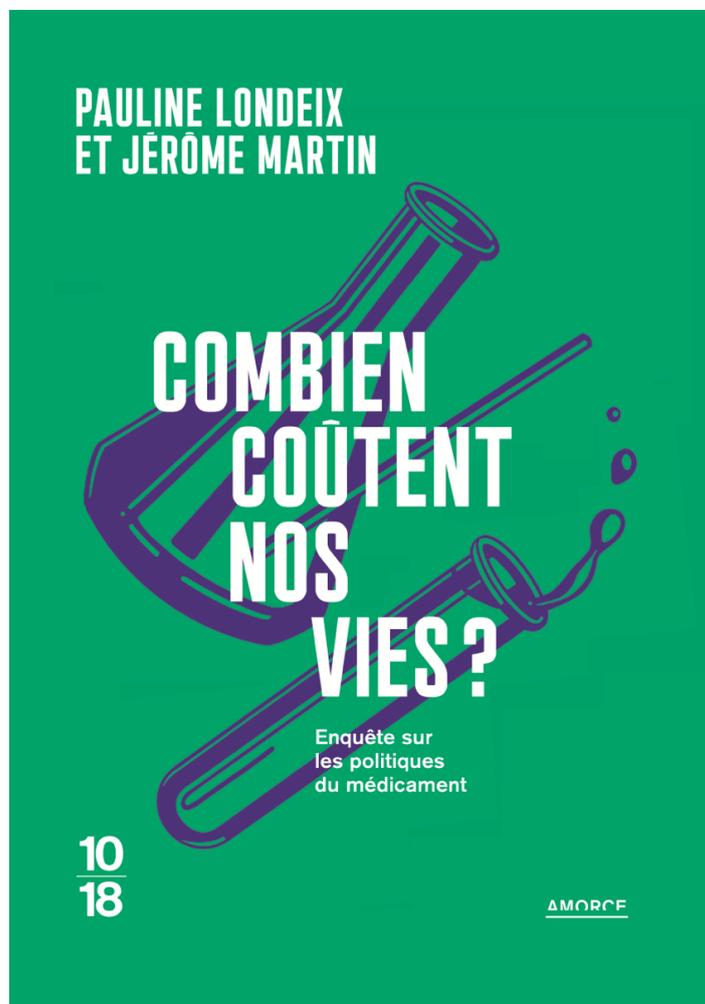


# DOSSIER DE PRESSE



« Combien coûtent nos vies ? » est un appel à l'engagement et à l'espoir, à la ténacité et à la résistance, face à un système inéthique qui prive une majeure partie de la population mondiale d'un accès à des traitements vitaux. Dénoncer ce qui est injuste est une première façon de résister, même lorsque tout semble perdu. Et même lorsque c'est le cas, il faut se rappeler que rien n'est véritablement irréversible en matière de politiques. Dans cette résistance, chacun, chacune a un rôle à jouer. »

Jérôme Martin et Pauline Londeix, dans «Combien coûtent nos vies», à paraître, 1er septembre 2022, éditions 10/18

« L'adage selon lequel la « santé n'aurait pas de prix » revient souvent. Pourtant, inscrite dans l'économie de marché, celle-ci en a forcément un. L'enjeu est donc de se poser les bonnes questions. Comment les sociétés peuvent-elles garantir le droit fondamental à la santé ? »

## Quatrième de couverture :

L'adage selon lequel la « santé n'aurait pas de prix » revient souvent. Pourtant, inscrite dans l'économie de marché, celle-ci en a forcément un. Dès lors, comment les sociétés peuvent-elles garantir le droit fondamental à la santé ?

Pénuries de traitements essentiels, explosion des prix des médicaments qui menace notre protection sociale basée sur la solidarité, modèle de recherches qui ne répond pas à tous les besoins, même les plus urgents, débats empêchés sur les meilleures modalités d'une production locale publique, négociations déséquilibrées entre régulateur public et multinationales : les politiques pharmaceutiques nous concernent tous, et pourtant, les citoyens ont été dépossédés des moyens d'en débattre de façon éclairée pour exiger les réformes nécessaires. Partant du constat de la grande opacité qui entoure le sujet, Pauline Londeix et Jérôme Martin rendent ici accessible une expertise minutieuse. Ils contribuent ainsi à une réappropriation collective des politiques du médicament et formulent des propositions au service d'un objectif simple et vital : l'exercice effectif du droit à la santé.



*Pauline Londeix et Jérôme Martin (photo/TDR : Clémence Demesme et Pauline Londeix)*

## A propos des auteurs :

Respectivement ancienne vice-présidente et ancien président d'Act Up-Paris, Pauline Londeix et Jérôme Martin ont cofondé l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament (OTMeds) en 2019. Jérôme Martin est né en 1974 et est enseignant. Née en 1986, auteure de nombreux rapports de recherche sur les politiques concernant les médicaments et diagnostics, en particulier contre le VIH/sida, les hépatites virales, la tuberculose et le diabète, Pauline Londeix collabore sur ces questions avec de nombreuses ONG, en particulier au Maroc, en Asie du Sud-Est, aux États-Unis et au Brésil, où elle a vécu. Elle est notamment membre du comité éthique de l'Institut Pasteur (IRB) et intervient régulièrement à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Depuis plus de quinze ans, tous deux ont développé une expertise unique sur les politiques du médicament, à l'intersection de nombreuses disciplines.

L'action d'OTMeds a notamment conduit à l'adoption d'un amendement historique portant sur la transparence sur les contributions publiques à la recherche et au développement en France. Depuis 2021, l'OTMeds collabore avec la clinique du droit de Sciences-Po Paris et est l'auteur d'un rapport pour le parlement européen sur la relocalisation de l'industrie pharmaceutique.



*Jérôme Martin et Pauline Londeix, en février 2022 à la Maison de la radio, Paris  
(photo/TDR : Clémence Demesme)*

« Notre travail se nourrit de l'ensemble des rencontres faites au fil des années, dans des pays à bas et moyen revenu, en particulier, où ont été élaborées des stratégies pour permettre que des traitements vitaux soient disponibles. Nous rendons hommage à nos collègues qui ont, par leurs actions, permis à des populations entières d'avoir accès à des médicaments qui sauvent des vies. »

Jérôme Martin et Pauline Londeix, dans «Combien coûtent nos vies»,  
à paraître, 1er septembre 2022, éditions 10/18)

« Le langage et la prise de parole publique marquent une première étape pour refuser des situations inacceptables. Nous avons vu des personnes mourir faute d'accès à des traitements, car ils n'étaient pas disponibles. Pourtant, nos sociétés savent produire chacun de ces médicaments. Défendre le système actuel, profondément dysfonctionnel car il permet tout cela, en brandissant le droit à la propriété et les logiques de marché, nous semble abject. »

Jérôme Martin et Pauline Londeix, dans «Combien coûtent nos vies»,  
à paraître, 1er septembre 2022, éditions 10/18)

« Notre travail se situe à l'intersection de plusieurs disciplines qui n'ont pas nécessairement pour habitude de se croiser dans les sphères universitaires, ou dans les recherches, créant des angles morts dans la réflexion et limitant la portée des solutions esquissées. En réalité, la technicité de ce sujet ne doit pas masquer des enjeux qui sont simples : garantir et rendre effectif le droit à la santé. »

Jérôme Martin et Pauline Londeix, dans «Combien coûtent nos vies»,  
à paraître, 1er septembre 2022, éditions 10/18)

## **Note d'intention**

« Depuis des années, nous répétons que l'accès à la santé doit être un droit pour tous et toutes. Le répéter, encore et encore, ne le rendra pas plus concret, mais le langage et la prise de parole publique marquent une première étape pour refuser une situation inacceptable et injuste. Nous avons vu des personnes mourir faute d'accès à des traitements, car ils n'étaient pas disponibles là où elles étaient. Nous avons vu des personnes mourir, car la maladie qui les touchait ne faisait pas suffisamment l'objet de recherches biomédicales. Nous avons vu des personnes mourir dans la souffrance, car les médicaments dont elles avaient besoin pour une fin de vie digne n'étaient plus disponibles. Nous avons vu des soignants accompagner des personnes en fin de vie dans leur douleur, car sans disposer des traitements adaptés à une fin de vie digne. Nous avons vu dans des pays riches, des personnes partager un traitement centenaire, l'insuline, car son prix était trop élevé, et ainsi mettre leur vie en danger. »

Pourtant, nos sociétés savent produire chacun de ces médicaments. Ces situations sont donc insupportables, et défendre le système actuel, profondément dysfonctionnel car il permet tout cela, en brandissant le droit à la propriété et les logiques de marché, nous semble abject.

L'adage selon lequel la « santé n'aurait pas de prix » revient souvent. Pourtant, inscrite dans l'économie de marché, celle-ci en a forcément un. L'enjeu est donc de se poser les bonnes questions. Comment les sociétés peuvent-elles garantir le droit fondamental à la santé ?

Notre travail se situe à l'intersection de plusieurs disciplines qui n'ont pas nécessairement pour habitude de se croiser dans les sphères universitaires, ou dans les recherches, créant souvent des angles morts dans la réflexion et limitant la portée des solutions esquissées. Car en réalité, la technicité du sujet des politiques du médicament ne doit pas masquer des enjeux qui sont simples : garantir et rendre effectif le droit à la santé.

Le travail de l'*Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament* (OTMeds) que nous avons fondé en 2019 et ce livre se nourrissent de l'ensemble des rencontres faites au fil des années, dans des pays à bas et moyen revenu, en particulier, qui ont élaboré des stratégies pour permettre que des traitements vitaux soient disponibles dans les pharmacies de leurs hôpitaux. Il faut souligner le travail extraordinaire mené par la société civile de ces pays sur ces questions, le transfert des stratégies activistes développées au sud vers les pays du nord. Nous rendons ici hommage à nos collègues brésiliens, indiens et thaïlandais, puis marocains, argentins et américains qui ont notamment développé les procédures d'oppositions aux brevets et qui, par leurs actions, ont permis à des populations entières d'avoir accès à des médicaments qui sauvent des vies. Dans certains cas, ils ont mené ces stratégies main dans la main avec leur gouvernement et avec les industriels. Parfois, ils ont mené ces combats seuls et les ont gagnés, preuve qu'il est possible de faire avancer les choses malgré de forts vents contraires.

En France, nous avons fondé OTMeds, parce que nous refusons de voir l'accès restreint à des traitements dont le développement a pourtant été en partie financé par de l'argent public ou caritatif, et nous refusons d'assister à la destruction de l'hôpital public, qui engendre des pertes de chances considérables et des drames, alors qu'en parallèle, les dynamiques d'augmentation du prix des nouveaux médicaments ne sont jamais remises en cause.

Enfin, nous rendons hommage à celles et ceux, qui dans des positions institutionnelles se mobilisent pour faire avancer les choses.

« *Combien coûtent nos vies ?\** » est un appel à l'engagement et à l'espoir, à la ténacité et à la résistance, face à un système inéthique qui prive une majeure partie de la population mondiale d'un accès à des traitements vitaux, alors qu'ils existent pourtant. Dénoncer ce qui est injuste est une première façon de résister, même lorsque tout semble perdu. Et même lorsque tout semble perdu, il faut se rappeler que rien n'est véritablement irréversible en matière de politiques. Dans cette résistance, chacun, chacune a un rôle à jouer. »

Pauline Londeix et Jérôme Martin, juin 2022

\* « *Combien coûtent nos vies ?* », slogan d'Act Up-Paris au milieu des années 2000

## OTMeds en 30 dates marquantes

« Nous avons fondé OTMeds, parce que nous refusions de voir également en France, l'accès restreint à des traitements dont le développement a pourtant été en partie financé par de l'argent public ou caritatif, et d'assister à la destruction de l'hôpital public, qui engendre des pertes de chances considérables et des drames, alors qu'en parallèle, les dynamiques d'augmentation du prix des nouveaux médicaments ne sont jamais remises en cause. »

**1.28 Mai 2019 : Adoption de la « Résolution sur la Transparence » par l'Assemblée mondiale de la santé.** Ce texte invite les États membre à faire la transparence sur certaines informations autour des médicaments, comme le montant des aides publiques reçues pour la recherche d'un traitement. Dans les semaines qui précèdent, Pauline Londeix et Jérôme Martin se sont investis pour inciter la France, au départ réticente, à soutenir le texte, ce qui a garanti ensuite son adoption par effet domino sur d'autres pays. Dans la foulée, ils fondent en juin 2019 l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicaments, pour veiller à la mise en place en France de cette résolution. A ce jour, OTMeds ne reçoit aucun financement et fonctionne sur la base d'un travail bénévole ainsi que d'un large réseau national et international.

**2. Septembre 2019. Publication par OTMeds d'une «check-list de la transparence» :** ce document, se divisant en 8 sous-catégories, rassemble certaines des informations indispensables qui doivent être disponibles pour le régulateur public afin d'évaluer la pertinence du prix d'un médicament au moment de la fixation de son prix. Elle a été utilisée par plusieurs institutions, au Brésil ou en Allemagne, ainsi que par des parlementaires français.

**3. Septembre 2019 :** [OTMeds participe à un colloque organisé à l'Assemblée nationale par le député François Ruffin sur les scandales sanitaires.](#) Suite à ce colloque, OTMeds proposera des dizaines d'amendements proposant la transparence dans les politiques du médicament.

**4. Décembre 2019. Adoption par le Parlement d'un amendement au Projet de loi de Financement de la Sécurité sociale retranscrivant en partie la résolution Transparence de l'OMS :** cet amendement a été proposé par OTMeds et a été cosigné par la France Insoumise et LREM, une alliance inédite qui prouve l'intérêt de la démarche. Censurée pour des raisons formelles par le Conseil constitutionnel, l'amendement a été adopté l'année suivante suite à un nouveau travail de l'Observatoire.

**5. Janvier 2020** : dans une tribune *au Monde*, aux côtés de nos collègues de l'ONG Santé Diabète, OTMeds alerte sur les conséquences de l'opacité sur la dynamique d'explosion du prix de nouveaux médicaments : [« Scandale Novartis : « Le produit d'un système encouragé par l'absence d'actions de nos pouvoirs publics »](#).

**6. Février 2020** : OTMeds est invité au Bundestag par la société civile allemande pour présenter son action à des parlementaires de plusieurs groupes politiques allemands.

**7. Printemps 2020 : premier confinement lié au COVID-19.** OTMeds multiplie les interventions pour proposer des solutions face aux pénuries et fortes tensions sur les médicaments essentiels à la réanimation, ou encore sur les tests de dépistage.

**8. Mars 2020** : [OTMeds saisit le Conseil d'État par référé](#) aux côtés de plusieurs associations pour dénoncer la pénuries de matériel essentiel, dont des médicaments, dans les hôpitaux, et demande une réquisition des moyens de production sur le sol français.

**9. Mai 2020** : [OTMeds co-organise avec le Graduate Institute/Global Health Centre de Genève un webinar en marge de l'Assemblée mondiale de la santé \(AMS\)](#) un an après l'adoption de la résolution sur la transparence.

**10. Juin 2020** : OTMeds est auditionné par le conseil consultatif national d'éthique (CCNE) français pour présenter son analyse sur les conséquences de dynamique d'augmentation du prix des médicaments en France.

**11. Septembre 2020** : [Une tribune sur les limites du modèle de recherche de la « course aux vaccins » paraît dans le Monde](#). Co-signée par Els Torreale, elle décrit comment cette compétition peut impacter négativement les vaccins et promeut un autre modèle fondé sur la coopération et le partage, permettant de développer des vaccins complémentaires.

**12. Octobre 2020** : [la firme Sanofi annonce retirer ses 110 brevets ou demandes de brevets sur des anti-tuberculeux](#), suite à l'action globale menée conjointement par Treatment Action Group (TAG) et OTMeds, et à celle menée en Inde par la société civile.

**13. 30 novembre 2020.** [Parution de l'avis 135 du Comité consultatif national d'éthique sur l'accès aux innovations thérapeutiques](#) : le CCNE reprend plusieurs propositions d'OTMeds, auditionné en juin 2020 et reprend la transparence comme première recommandation.

**14. Novembre 2020** : OTMeds est auditionné par les sénatrices françaises en charge de proposer une proposition de loi sur la production publique de médicaments et produits de santé.

**15. Janvier 2021** : [dans une tribune au Monde, co-signée entre autres par Thomas Piketty et Cynthia Fleury](#), OTMeds appelle à ce que l'Afrique puisse accéder aux vaccins développés contre le COVID. Pauline Londeix intègre par ailleurs le conseil scientifique contre le COVID, mis en place par la maire de Paris Anne Hidalgo.



**24. Janvier 2022** : OTMeds publie un document technique d'une dizaine de pages, sous la forme d'un question/réponse sur « la levée des brevets ».

**25. Janvier 2022** : [OTMeds réunit dans un même courrier destiné au président de la République Emmanuel Macron, quatre candidats de gauche](#) à l'élection présidentielle, pour demander, en urgence, au président français, de demander la tenue d'une réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), annulée en novembre, pour y aborder la question des droits de propriété intellectuelle sur les technologies développées contre le COVID dont les vaccins.

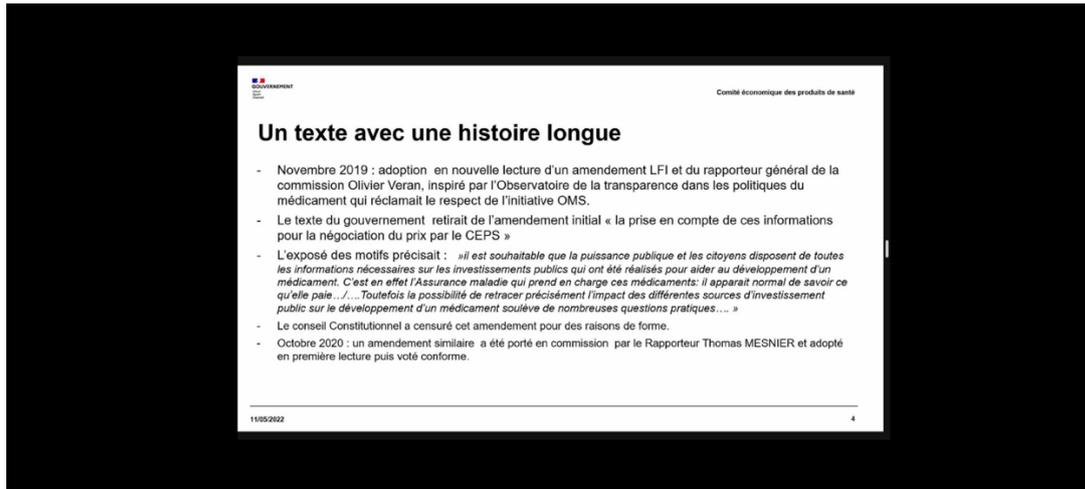
**26. Mars 2022.** Alors que la guerre en Ukraine éclate, la réorganisation des influences géopolitiques continue et conduit à la [publication d'une nouvelle tribune dans Le Monde \(France\)](#) et [Domani \(Italie\)](#) pour rappeler l'urgence d'une production pharmaceutique locale.

**27. Mars 2022.** OTMeds publie un rapport sur la relocalisation de la production pharmaceutique en Europe et dans les États membres, rapport commandé par le parlement européen.

**28. Avril 2022** : Pauline Londeix, co-fondatrice d'OTMeds, apparaît dans [le documentaire d'ARTE « Médicaments : les profits de la pénurie »](#) diffusé pour la première fois le 26 avril 2022.



**29. Mai 2022 :** [OTMeds intervient à Science Po Paris à la table-ronde du séminaire sur l'accès aux médicaments](#) organisé par la Chaire santé et l'École de droit de Sciences Po et l'Institut Droit et Santé de l'Université de Paris Cité sur le thème : « *Quel serait l'impact d'une plus grande transparence de certaines données de l'industrie pharmaceutique sur l'accès aux médicaments ?* », aux côtés de Luca Li Bassi (ex AIFA), Eric Baseilhac (LEEM), Francesca Colombo (OCDE), Jean-Patrick Sales (CEPS). A cette occasion, le Comité économique des produits de santé (CEPS), en charge de la négociation du prix des médicaments, reconnaît la contribution d'OTMeds dans la mise en œuvre de la résolution de l'OMS en France.



**30. Avril – Juin 2022 :** OTMeds publie un comparatif des programmes des différents groupes politiques sur la question des médicaments et produits de santé.

## Une expertise reconnue, au service du droit à la santé

Depuis plus de 15 ans, Pauline Londeix et Jérôme Martin ont produit une expertise sur les politiques du médicament. Il s'agit d'un travail exigeant sur des sujets en apparence techniques, au croisement de nombreux domaines : médecine, pharmacologie, économie, droit (de la propriété intellectuelle, notamment), etc. Ils s'efforcent de rendre accessible cette expertise en rappelant sans cesse que la technicité du sujet ne doit pas faire oublier la simplicité de l'enjeu : le droit à la santé.

Cette expertise est reconnue, par exemple, par les scientifiques. Dès 2008, Pauline Londeix répondait dans *Libération* à [une interview croisée avec Françoise Barré-Sinoussi](#), Prix nobel de médecine. En janvier 2022, c'est avec Karine Lacombe, infectiologue, cheffe de service des maladies infectieuses de l'Hôpital Saint-Antoine, qu'elle dialogue sur la politique vaccinale contre le COVID-19 [dans les pages de l'Express](#).

Comme consultante, Pauline Londeix a signé différents rapports d'analyses des lois de propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments (Sénégal, Nigéria, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie, Guatemala, Honduras, El Salvador), ainsi que sur le développement et l'accès aux diagnostics des hépatites virales (notamment au Maroc, mais aussi pour l'OMS) et également un rapport sur les éléments pharmacologiques démontrant que des demandes de brevets d'un laboratoire sur une combinaison de deux molécules utilisées contre la tuberculose sont abusives. Comme consultante, elle est l'auteure de nombreux rapports de recherche, notamment d'un rapport pour Médecins du Monde sur « les stratégies pour l'accès aux nouveaux traitements de l'hépatite C en 2014 », où pour l'une des premières fois, est établi un lien entre prix des médicaments et budget des hôpitaux.

Au cours de son engagement militant, Jérôme Martin a aussi été auditionné par le Conseil national du sida, l'Agence nationale de recherche contre le sida ou l'International Aids Society.

Cette expertise est aussi reconnue par les représentant-es politiques, comme en attestent la reprise des travaux de l'Observatoire dans des questions aux gouvernement posées par des parlementaires, les programmes électoraux de plusieurs partis de gauche sur les politiques pharmaceutique ou encore le dépôt par les groupes LFI ou communistes, à l'Assemblée ou au Sénat, de propositions de loi sur un pôle public du médicament. En février 2022, OTMeds publie la version définitive d'[un rapport sur la relocalisation de la production pharmaceutique](#), dont une version préliminaire avait été présenté à la presse le 1er octobre dernier. Ce rapport avait fait l'objet de nombreuses reprises dans la presse.

Plus généralement, le travail d'OTMeds a été relayé par de nombreux médias français, également internationaux, de presse écrite, audiovisuelle et radio. L'ensemble des communiqués d'OTMeds est disponible sur le site : [www.otmeds.org](http://www.otmeds.org). La plupart des publications et rapports de recherche de Pauline Londeix sont listés ici : <https://www.researchgate.net/profile/Pauline-Londeix>. De nombreuses tribunes et articles ont été également publiés (*A.O.C*, *Vacarme*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Domani*, *L'Humanité*, *L'Express*)

## Nos principales publications :



## Principaux rapports de recherche, avec auteure principale, Pauline Londeix :

